

Les contrats aidés pour jeunes patinent

Ouest-France – 26 août 2021

L'État finance l'embauche de jeunes éloignés de l'emploi. Dans le département, ces dispositifs sont loin de faire le plein.

Le plan « 1 jeune, 1 solution », lancé à l'été 2020, se donne pour objectif de faciliter l'insertion professionnelle des moins de 26 ans (30 ans pour les personnes en situation de handicap). Pour le public le plus éloigné de l'emploi, cela se traduit par des contrats aidés et un accompagnement dans la construction d'un projet professionnel. Les structures qui embauchent sont soutenues financièrement, de 47 à 80 % du salaire en fonction des situations.

Un dispositif encore peu mobilisé

Exemple avec Juliette Be-Leloup, une jeune femme de 20 ans, résidant à Carquefou, suivie par la mission locale Nantes métropole. Après « une scolarité chaotique », qu'elle quitte sans décrocher son Bac, elle vient de signer un contrat de neuf mois comme agent polyvalent à la Ressourcerie de l'île de Rezé. « J'ai réalisé un premier stage en juillet et ça m'a beaucoup plu, puisque je suis attirée par l'achat éthique et responsable. J'aime travailler avec mes mains et être en contact avec la clientèle. »

Reste qu'en Loire-Atlantique, ces dispositifs d'emplois aidés sont loin d'avoir fait le plein. Sur les 1 029 contrats initiative emploi (CIE) finançables, cette année, dans le secteur marchand, 56 % ont été signés à ce jour. Pour les parcours emploi compétences (PEC), qui concernent le secteur public, seulement 14 % du réservoir de 1 385 contrats ont été mobilisés.

« On est sur un territoire dynamique, où l'on a parfois l'impression que l'emploi des jeunes n'est pas un sujet. Mais il reste des jeunes en difficulté et, en face, des réserves de contrats à signer », relève Pascal Otheguy, secrétaire général de la préfecture de Loire-Atlantique. Avant d'inviter les collectivités territoriales à davantage se saisir de ces opportunités.



Juliette Be-Leloup a signé un contrat de neuf mois à la Ressourcerie de l'île de Rézé, dans le cadre d'un parcours emploi compétences (PEC). Photo : Ouest-France

Vincent Enjalbert.